

Stratégies et dispositifs de reconnaissance dans le champ du design et des arts décoratifs

Le design aujourd'hui suscite un réel engouement tant auprès des politiques, des acteurs économiques, des professionnels de l'art, du public que des étudiants. Une étude portée par la cité du design de Saint-Étienne en 2009-2010, intitulée *Économie du design*, résume bien le poids et l'importance prise par ce domaine dans la vie économique hexagonale. Le nombre d'emplois lié à cette activité dépasse les 50.000. Le chiffre d'affaire (par la demande) est lui estimé entre 3 et 5 milliards d'euros avec des perspectives de croissance significatives. L'ampleur des différentes manifestations sur le sujet [comme la biennale internationale du design de Saint-Étienne, D'Days entre autres], les demandes d'inscription en constante augmentation – les écoles d'art proposant une formation en design ont vu le nombre de candidatures exploser en quelques années – comme les offres de formation qui se multiplient en sont des marqueurs forts.

Dans le domaine de la recherche, la question d'un design à la fois comme champ disciplinaire et sujet à interroger, se pose avec la même acuité. Malgré l'engouement dont il fait l'objet au quotidien, le design – et les domaines rattachés industrie, industrie d'art, artisanat entre autres – reste encore très largement à identifier, explorer et qualifier. La notion est encore difficile à cerner et demande toujours à être définie tant sur le plan historique, esthétique ou encore économique et sociologique. C'est le sens du colloque *Stratégies et dispositifs de reconnaissance dans le champ du design et des arts décoratifs*.

La consécration dans les domaines artistiques revêt souvent des formes particulières en corrélation avec la singularité du domaine et le champ des possibles. La *Cuisine désintégrée* (1997) ou le *Lit clos* (2000) d'Erwan et Ronan Bouroullec, *Réanim* (2004) des 5.5 designers sont quelques-uns de ces objets ou projets spécifiques qui ont permis à des individualités – ou des collectifs – d'émerger. Dans la trajectoire professionnelle, cette phase – de ce qui pourrait peut-être s'appeler des « primo-objets » – semble déterminante. Elle confirme un statut recherché comme elle autorise une forme de reconnaissance indispensable au développement de l'activité elle-même : « Nous avons présenté ce projet (Réanim) au Salon du Meuble à Paris en 2004, où les médias nous ont repérés. Cela nous a ouvert des portes. »¹.

À partir de l'analyse de ces instants – qui comprennent autant les « primo-objets » que le discours qui les sous-tend ou encore les formes d'exposition comme de réception – nous chercherons à comprendre et détailler comment se déclenche le processus de reconnaissance propre au domaine du design – dans son sens large, incluant les arts décoratifs et (ou) industriels des XIXes et XXes siècles. En d'autres termes, existe-t-il une manière type de se faire connaître et reconnaître – un prototype ou un projet – ou au contraire une multitude de possibilités et de dispositifs. Les goûts, les modes, les fonctions, les tendances, le poids et l'importance des commanditaires comme les lieux d'exposition élaborent-ils des stratégies spécifiques – opportunisme de circonstance, pragmatisme ou au contraire rupture assumée par exemple – et en quels termes ?

¹ Observatoire Actinéo. Les 5.5 designers URL : 27/06/2016

Modalités de soumission

Un résumé de votre communication – 3.000 signes (espace compris) environ – avec votre nom, prénom, statut, établissement d'appartenance et le titre de votre communication.

Les résumés sont à envoyer avant le 10 juillet 2017 à l'adresse suivante

- Christophe.bardin@univ-st-etienne.fr

Lieu

Université de Saint-Étienne
ESADSE

Date

23 et 24 novembre 2017

Comité scientifique

Daria Ayvazova, Université Jean Monnet Saint-Étienne/ESADSE

Christophe Bardin, Université Jean Monnet Saint-Étienne

Bernard Lafargue, Université Bordeaux Montaigne

Jean-Matthieu Méon, Université de Lorraine

Aurélie Michel, Université de Lorraine

Marc Monjou, École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne

Stéphanie Sagot, Université de Nîmes

Laurence Tuot, Université Jean Monnet Saint-Étienne